



STADE JEUNESSE MACAUDAISE

REGLEMENT DU TOURNOI U6/U7

Samedi 8 Mai 2017

ART 1 : Les clubs participants s'engagent à respecter intégralement le règlement du tournoi du SJ MACAU qui leur sera remis dès leur arrivée le jour de la manifestation.

ART 2 : Tous les joueurs doivent obligatoirement être licenciés et les équipes doivent se munir des licences de leurs joueurs. Une feuille de match sera remplie par chaque équipe.

ART 3 : Application des règles FFF, règles du football à 5 pour les U6/U7.

ART 4 : Le tournoi se déroulera en deux temps :

- **Première phase :** les équipes sont réparties en poules et s'opposent selon la formule de championnat.
- **Deuxième phase :** en fonction du classement obtenu lors de la première phase, les équipes se rencontreront pour des rencontres dites de classement. En cas d'égalité il sera procédé à une série de trois tirs au but.

ART 5 : Pour le championnat, le classement est fait en fonction du nombre de points obtenus : match gagné = 4 points, match nul = 2 points, match perdu = 1 point, match forfait = 0 point, En cas d'égalité entre 2 équipes, les critères utilisés pour les départager seront : **1)** le goal-average particulier, **2)** le goal-average général des équipes au sein de leur poule, et **3)** la meilleure attaque. En cas de nouvelle égalité il sera procédé à une série de trois tirs au but. Si une nouvelle égalité se produit, l'équipe déclarée gagnante sera celle qui, à égalité de tirs, sera la seule à marquer.

ART 6 : La durée totale de jeu ne dépassera pas le temps prévu par le statut fédéral des jeunes selon les diverses catégories. En cas de problème particulier, pour le bon déroulement du tournoi, le secrétariat permanent prendra toutes les décisions nécessaires pour la durée des rencontres.

ART 7 : Constitution des équipes :

5 joueurs + 4 remplaçants

Les remplacements s'effectueront à volonté, y compris le gardien au moment de la série des tirs au but.

ART 8 : Les horaires des rencontres de la journée seront précisés sur le tableau d'organisation

Début des rencontres à **9H00** ; les finales sont prévues vers 17H00

Pour le bon déroulement du tournoi, toute équipe se présentant sur le terrain avec plus de 5 minutes de retard aura match perdu par forfait.

ART 9 : Les rencontres seront arbitrées par des jeunes licenciés du club ou invités par le club.

En cas de litige, ceux-ci seront traités par une commission constituée de membres du club de Macau et des clubs invités. Les décisions de la commission sont sans appel.

ART 10 : A l'issue du tournoi toutes les équipes seront récompensées. Les récompenses sont acquises définitivement.

ART 11 : Le SJ MACAU se réserve le droit de modifier les articles 4 et 8 en fonction du nombre d'équipes participantes.

ART 12 : Le SJ MACAU décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de perte pendant le tournoi

Le club organisateur mettra en place tout au long de la journée un secrétariat permanent

